

Sommaire

Avis de convocation et ordre du jour	02
Message du président	03
Conseil d'administration	04
Rapport du directeur général	05
Message du président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec	07
Mise en marché	09
Planification forestière	12
Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée	15
Rapport de performance environnementale pour l'année 2018	17
Renseignements supplémentaires	18
L'administration et sa structure	19
Représentants de paroisse	20

Dans ce rapport, seul le genre masculin est utilisé comme générique, dans le but de ne pas alourdir le texte.

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Date: Le mardi 7 mai 2019
Endroit: Hôtel Universel (salle Piekouagami)
1000, boul. des Cascades Ouest, Alma
Heure: 19h00 (inscription à 17h00)

À tous les membres,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra l'assemblée générale annuelle de ses membres, le mardi 7 mai 2019 à 19 heures, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma. **Prenez note qu'un goûter sera servi à partir de 17 heures. Bienvenue à tous!**

Donné à Jonquière, le 5 février 2019.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation et ordre du jour
3. Procès-verbal
4. Ratification des administrateurs
 - Secteur 2
 - Secteur 3
5. Clôture de la séance

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean)

Date: Le mardi 7 mai 2019
Endroit: Hôtel Universel (salle Piekouagami)
1000, boul. des Cascades Ouest, Alma
Heure: 19h30 (inscription à 17h00)

À tous les producteurs de bois,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean) tiendra son assemblée générale annuelle des producteurs visés par le plan, le mardi 7 mai 2019 à 19h30, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma.

Donné à Jonquière, le 5 février 2019.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

ORDRE DU JOUR

(Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean)

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
5. Message du président
6. Rapport d'activité 2018
7. Présentation des états financiers
8. Nomination de l'auditeur indépendant
9. Résolutions
10. Allocutions
11. Divers
12. Clôture de la séance

MESSAGE DU PRÉSIDENT



LA FORCE DE L'ACTION COLLECTIVE

Les marchés actuels du bois d'œuvre résineux nous ont permis de connaître encore une bonne année en termes de livraisons et de prix. Nous avons réussi à livrer à nos clients les volumes qu'ils attendaient et nous avons aussi réussi à capter, dans une certaine mesure, l'augmentation du prix du bois d'œuvre sur les marchés grâce à nos ententes à risques partagés. C'est sûr que nous devons aussi envisager une stagnation et même une légère baisse des prix si les marchés se rétractent, mais c'est le risque que nous prenons en négociant ce type d'entente. Par contre, ces ententes ont l'avantage d'être plus durables et prévisibles dans le temps pour les producteurs. Pensez aux difficultés que nous avons à négocier des ententes annuelles à des prix décents et à écouler notre production lorsque les marchés sont moins bons!

Mais qu'est-ce qui nous permet de développer de telles relations d'affaires avec nos clients? Et bien, c'est bien simple : la force de l'action collective. Quand nous nous présentons devant nos clients, nous sommes l'interlocuteur de tous les producteurs de la région avec la force que ça représente. Tant au niveau des négociations que des services que nous pouvons donner à nos clients.

Ceux-ci n'ont pas à se compliquer la vie en négociant des dizaines d'ententes avec des dizaines de personnes. Ils n'ont qu'un seul interlocuteur. Ils n'ont pas non plus à gérer la production et le transport, ils savent qu'ils auront les volumes qu'ils désirent avec la qualité exigée et dans les délais requis. Ils n'ont pas à se soucier du respect de la réglementation et de la possibilité forestière, ils savent que les producteurs et leurs organisations s'en occupent. Bref, ils savent qu'ils en auront pour leur argent!

Oui, la force que nous avons en étant regroupés et en agissant collectivement nous permet d'avoir un levier de négociation indéniable et légitime, mais il ne faut pas oublier qu'elle permet aussi à nos clients de compter sur un approvisionnement stable et prévisible et surtout d'une grande simplicité. Au moment où la gestion des forêts publiques est de plus en plus complexe et imprévisible, nos clients ont de plus en plus intérêt à profiter de ces avantages.

De plus, non seulement l'action collective nous permet de développer des partenariats gagnant-gagnant avec nos clients, mais il permet aussi aux producteurs de se faire entendre plus fort auprès des autorités dans plusieurs dossiers d'intérêt comme la réglementation, la fiscalité et la tordeuse.

Agir collectivement est et sera toujours un avantage pour les producteurs. Mais il ne faut jamais oublier que pour maintenir cette cohésion, il ne faut jamais cesser d'y travailler tous ensemble!

Pierre-Maurice Gagnon

Pierre-Maurice Gagnon
Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT

M. PIERRE-MAURICE GAGNON - SECTEUR 6
5020, chemin du Petit Parc, La Baie G7B 0A1
Tél. : 418 544-7595

VICE-PRÉSIDENT

M. NORMAND ROY - SECTEUR 1
620, rue Girard, St-Prime G8J 1P6
Tél. : 418 251-4917



EXÉCUTIF

M. ROGER ALLARD - SECTEUR 3*
1824, 1^{er} Rang, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix G8G 1M7
Tél. : 418 349-8473



VALÈRE BOIVIN - SECTEUR 8
1800, rue Principale, Labrecque GOW 2S0
Tél. : 418 481-2627



M. TONY POTVIN - SECTEUR 2*
173, chemin Baie des Cèdres, Chambord GOW 1G0
Tél. : 581 816-0134



ADMINISTRATEURS

M. PHILIPPE POIRIER - SECTEUR 7
1221, rue Principale, Sainte-Élizabeth-de-Proulx G8L 8A2
Tél. : 418 276-2946



M. RÉMI GAGNÉ - SECTEUR 5
24, rue St-Jean-Baptiste, L'Anse-St-Jean GOV 1J0
Tél. : 418 272-2874

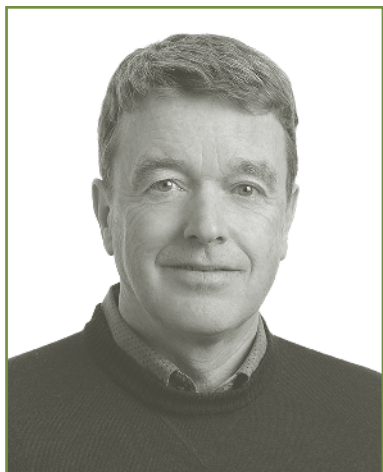


M. CAROL BOUCHARD - SECTEUR 4
2694, route Ste-Geneviève, Canton Tremblay G7H 5B2
Tél. : 418 696-3414



* Administrateur sortant

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



La bonne performance du marché du bois d'œuvre au cours des neuf premiers mois de l'année 2018 a permis aux scieries de la région de produire à leur pleine capacité, consolidant ainsi la demande pour le bois résineux issu de la forêt privée. Seul un réajustement des prix à la baisse sur les marchés américains au cours des trois derniers mois de l'année est venu semer un peu d'incertitude sur les marchés. Toutefois, il s'agit d'une correction qui était prévisible suite à la flambée des prix du bois d'œuvre en début d'année. Globalement, les producteurs ont réussi à livrer tous les volumes que nous avons engagés par contrat avec nos principaux clients à des prix intéressants.

Au niveau du bois feuillu, encore une fois cette année, seulement quelques marchés pour le sciage et pour le bois à copeaux ont permis aux producteurs de livrer de faibles quantités de tremble. Cependant, cette situation devrait se rétablir à moyen terme puisque la compagnie Norbord a commencé à préparer l'usine de panneaux de Chambord pour une éventuelle réouverture. D'ailleurs, nous avons conclu une entente ponctuelle avec leurs représentants en fin d'année pour un volume qui servira à tester les équipements de l'usine d'ici l'annonce d'une réouverture officielle. Il faut espérer que le marché du panneau s'apprécie au cours de la prochaine année et que la compagnie puisse enfin concrétiser cette réouverture.

L'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) a continué sa progression dans les forêts privées du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Plusieurs secteurs ont fait l'objet de coupes de pré-récupération au cours de l'année afin d'éviter d'éventuelles pertes de bois affecté par la tordeuse. Parallèlement, c'est aussi cette année que se mettait en branle le programme de pulvérisation aérienne d'insecticide biologique contre la TBE. Ce programme, mis en place et géré par la Société de protection contre les insectes et maladies (SOPFIM), a pour objectif de protéger de jeunes peuplements sous aménagement contre les ravages de l'insecte. Plus de 1 300 hectares ont ainsi été traités avec succès en 2018. Même si le programme peut encore faire l'objet d'amélioration quant à la superficie minimale de traitement qui est actuellement de dix hectares, il s'agit d'un acquis important pour les producteurs de la région qui pourront mieux protéger leurs investissements sylvicoles en période épidémique.

Comme par les années passées, nous avons maintenu notre participation dans la gestion du programme de mise en valeur en nous impliquant activement dans les deux agences régionales des forêts privées de la région. L'objectif principal que nous poursuivons par cette implication est de toujours s'assurer que le programme réponde le mieux possible aux besoins des producteurs tout en maximisant les investissements directement sur le terrain.

Au niveau de la certification, nous avons franchi une nouvelle étape au cours de l'année en réalisant avec succès la migration vers la norme ISO 14001 version 2015. Il s'agissait d'un jalon important pour l'évolution de notre système de gestion environnementale qui est devenu un outil essentiel dans les relations avec nos principaux clients qui ont de plus en plus d'exigences en termes de certification.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Finalement, nous avons aussi maintenu nos activités d'information et de sensibilisation auprès des producteurs en organisant plusieurs activités de formation et de démonstration au cours de l'année.

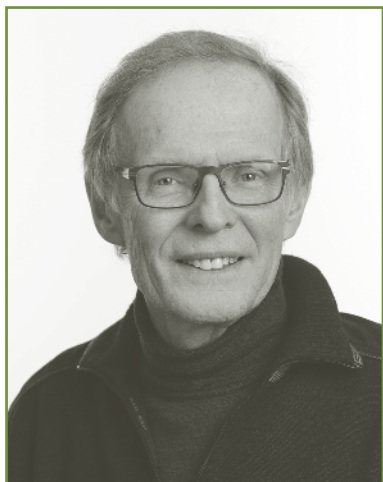
J'aimerais donc, en terminant, en profiter pour remercier tous les producteurs, représentants et administrateurs de même que tous les employés qui se sont impliqués au cours de l'année pour faire performer et avancer leur organisation. Un véritable travail d'équipe!



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FPFQ



DES DOSSIERS DIFFICILES

Derrière les apparences, 2018 fut une année de dossiers difficiles. La production et la commercialisation du bois furent excellentes dans la plupart des régions, avec une mise en marché dépassant les 6 M m³ sous l'impulsion de la demande américaine pour le bois d'oeuvre, mais plusieurs dossiers ont demandé une attention de tout instant en raison de leur capacité à sérieusement détériorer l'environnement d'affaires des producteurs forestiers.

En premier lieu, le travail du gouvernement du Québec et des municipalités pour renforcer plusieurs réglementations environnementales sur le territoire privé s'est poursuivi. La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) a continué de proposer des approches et des mesures pour mieux conserver et protéger les milieux humides, les cours d'eau, les habitats des espèces menacées et vulnérables, la biodiversité et les paysages forestiers tout en respectant le droit de propriété et les projets d'aménagement forestier de dizaines de milliers de propriétaires. À nos yeux, l'adoption de réglementations qui ne tiennent pas compte des particularités des forêts privées est appelée à l'échec. Cela suppose des réglementations qui soient logiques, compréhensibles, applicables et acceptables pour les propriétaires forestiers. Ceci demande aussi un soutien technique et financier pour les propriétaires forestiers visés. Nous en sommes encore loin malgré les discussions qui se poursuivent avec les ministères concernés.

En second lieu, nous avons dû revivre des débats du passé lorsque des industriels ont entamé des procédures judiciaires devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour contrer les projets de mise en marché collective du bois de sciage dans plusieurs régions du Québec. Outre l'énergie consacrée à défendre nos mécanismes de mise en marché, ce débat a montré que les avantages de la mise en marché collective pour TOUS les acteurs de la filière demeurent sous-estimés pour plusieurs. Il est vrai que ce débat confronte valeurs et idéologies de part et d'autre. Pourtant, la signature de contrat de vente de bois entre un syndicat et une usine renforce la confiance dans la filière par l'obtention de meilleures garanties pour les fournisseurs et les acheteurs de bois.

En troisième lieu, l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette continue sa progression, ce qui exige des actions pour informer les propriétaires forestiers, protéger les peuplements ne pouvant être récoltés en raison de leur âge, récolter les peuplements condamnés et reboiser les sites récoltés. En collaboration avec le RESAM, le MFFP et la SOPFIM, la FPFQ a continué son travail de gestion des conséquences de cette épidémie au sein de la cellule d'urgence créée à cet effet. Ce travail aura contribué à obtenir 20 M\$ pour permettre à la SOPFIM d'effectuer des arrosages d'insecticide sur les petites forêts privées, et obtenir 41 M\$ pour favoriser la remise en production des sites récoltés. Il s'agit de bonnes nouvelles.

Enfin, notre réflexion pour améliorer la performance de notre organisation à répondre à l'évolution des besoins des propriétaires et producteurs forestiers s'est poursuivie avec des sessions de travail avec nos affiliés. Les besoins d'amélioration sont faciles à cerner, mais les solutions demanderont imagination, courage et persuasion afin de transformer les organisations de propriétaires et producteurs forestiers pour répondre aux besoins du futur. Ce sera un dossier important en 2019.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FPFQ

Parallèlement, d'autres dossiers ont abouti en cours d'année, notamment en raison des partenariats que nous avons alimentés avec les organismes œuvrant en forêt privée. La campagne « Avez-vous votre forestier de famille? » pour inciter les propriétaires à devenir producteurs forestiers fut bien reçue. L'embauche d'une professeure et le lancement d'une chaire de recherche en gestion durable des forêts privées à l'Université Laval amélioreront l'expertise des professionnels forestiers. Le développement d'une procédure pour transférer la responsabilité de protection des investissements sylvicoles lors de la vente des boisés est un autre exemple d'initiative qui sera utile aux propriétaires forestiers. La production d'un guide de rédaction d'un règlement municipal sur l'abattage d'arbres et la protection du couvert forestier fournit dorénavant de l'information technique au personnel des municipalités désireuses de réviser leur réglementation.

Finalement, le travail d'information continue des 134 000 propriétaires forestiers québécois a sollicité les ressources de la FPFQ. La refonte du site foretprivee.ca, la production de la revue Forêts de chez nous et de l'infolettre mensuelle Forêts de chez nous PLUS, la diffusion de la revue de presse, et les relations de presse avec les médias nationaux et régionaux permettent à tous d'obtenir de l'information de qualité sur les enjeux des propriétaires et producteurs forestiers.

À présent, notre énergie sera consacrée à établir un climat de travail avec le nouveau gouvernement afin de faire valoir nos propositions pour mettre en valeur le rôle des propriétaires et producteurs forestiers dans le développement des communautés rurales du Québec.

Pierre-Maurice Gagnon

Pierre-Maurice Gagnon
Président de la Fédération des producteurs
forestiers du Québec

MISE EN MARCHÉ



L'année 2018 a été marquée par une forte demande des acheteurs, ce qui a permis aux producteurs de récolter leur bois de façon soutenue. C'est plus de 335 000 m³ de bois qui ont été mis en marché au cours de la dernière année. Appuyées par une excellente demande de bois d'œuvre, les usines de sciage de la région ont produit à pleine capacité toute l'année et ce, malgré la baisse drastique des prix du bois d'œuvre en toute fin d'année.

Près de 600 producteurs ont mis du bois en marché en 2018. La production de résineux s'est élevée à 311 000 m³ sur une possibilité de 345 000 m³, ce qui représente une bonne année considérant que les producteurs ne peuvent pas récolter les peuplements forestiers comprenant une trop grande quantité de feuillu.

Une grande partie du résineux est allée dans les usines de Produits forestiers Résolu. D'autres volumes ont été livrés chez Arbec à l'Ascension, Scierie Girard de Shipshaw, le groupe Lignarex à La Baie et Scierie Petit-Paris à St-Ludger de Milot. Des volumes ont été également livrés à de petites entreprises de fabrication de maisons, de traitement de poteaux ainsi que des scieries spécialisées dans le sciage de mélèze.

Le prix du résineux s'est apprécié en 2018. Les prix finaux pour l'épinette, le sapin et le pin gris ont été de 59,60 \$/m³ pour le bois tronçonné et 55,60 \$/m³ pour le bois en longueur d'arbre.

La mise en marché du feuillu a encore été difficile en 2018. Même si la demande des scieries de feuillu a été forte, la problématique occasionnée par l'absence d'un marché pour la partie pâte de tremble a limité la production de bois feuillu. Les producteurs auront tout de même livré 24 000 m³ de feuillu aux différentes scieries de la région et également chez Fibrek à St-Félicien. Les prix finaux pour le feuillu ont été de 33,50 \$/m³ pour le sciage et 28,80 \$/tmv pour le tremble pâte.

Enfin, l'année 2018 aura été marquée par la décision de la compagnie Norbord d'investir dans la modernisation de son usine à Chambord. Malgré le fait qu'il n'y a aucune date de réouverture de confirmée par Norbord, l'entreprise a tout de même décidé de recevoir du tremble en début 2019. Ce bois devrait servir à faire l'essai de leurs nouveaux équipements en attendant une ouverture permanente, ce que nous attendons tous avec impatience.

A handwritten signature in green ink that reads "Jacques Tremblay".

Jacques Tremblay
Directeur mise en marché

MISE EN MARCHÉ

SOMMAIRE DES LIVRAISONS 2018

Sciage

Essence	Longueur	Volume livré (m ³)
Ép. - Sap. - Pig.	8'	10 627
Ép. - Sap. - Pig.	9'	11 931
Ép. - Sap. - Pig.	10'	12 227
Ép. - Sap. - Pig.	12'	48 923
Ép. - Sap. - Pig.	16'	204 252
Ép. - Sap. - Pig.	21'	12 738
Ép. - Sap. - Pig.	Longueur	7 557
Mélèze	12'	1 137
Mélèze	16'	1 469
Tremble	8'	776
Tremble	10'	4 877
Tremble	12'	1 063
Tremble	16'	-
Tremble	Longueur	-
Bouleau	16'	137
TOTAL		317 714

Pâte-panneaux et autres 2018

Essence	Longueur	Volume livré (m ³)
Ép - sap - pig	Longueur	122
Pin rouge	Longueur	28
Tremble	8'	203
Tremble	10'	1 899
Tremble	16'	13 701
Tremble	Longueur	1 623
TOTAL		17 576

TOTAUX 335 290

Résineux	311 010
Feuillus	24 280
TOTAL	335 290

NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR CLASSE DE PRODUCTION

Sciage 2018

Quantité (m ³)	Nombre	Pourcentage (%)
0-100	295	57
101-200	79	15
201-300	27	5
301-400	16	3
401-500	17	3
501 et +	86	17
TOTAL	520	100

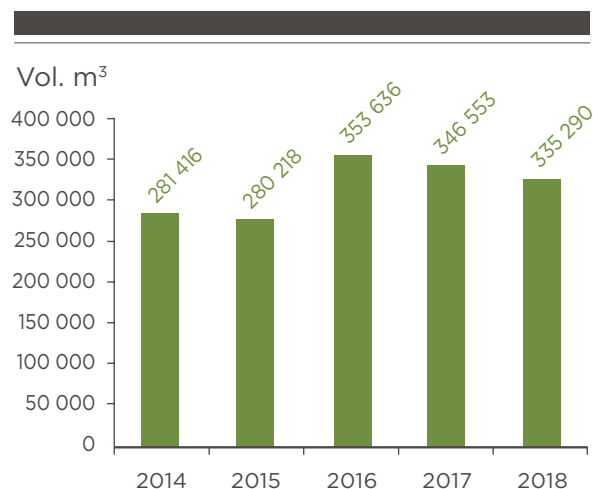
Pâte-panneaux et autres 2018

Quantité (m ³)	Nombre	Pourcentage (%)
0-100	33	51
101-200	10	15
201-300	4	6
301-400	4	6
401-500	3	5
501 et +	11	17
TOTAL	65	100

MISE EN MARCHÉ

VOLUME DES VENTES TOUTES ESSENCES (m³)

Période 2014-2018 (5 ans)



SITUATION DES LIVRAISONS 2018 (m³)

Sciage	317 714
Panneaux et autres	17 576
TOTAL	335 290
Total résineux	311 010
Total feuillu	24 280

DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS (%)

Valeur à l'usine	100
Producteurs	81,7
Transporteurs	14,4
Administration	1,2
Mise en marché	1,3
Fonds de recherche	1
Fonds de mise en valeur	0,4

LISTE FINALE DES PRIX 2018

Destination sciage (\$ / m³)

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Épinette - Sapin - Pin gris	Tronçonné	59,60
Épinette - Sapin - Pin gris	Longueur	55,60
Tremble	Tronçonné	33,50
Mélèze	Tronçonné	43,00

Destination pâte et biomasse (\$ / tmv)

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Tremble	Tronçonné	28,80
Tremble	Longueur	25,80

PLANIFICATION FORESTIÈRE

PROGRAMMES D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

Au cours de l'année 2018, les Agences de mise en valeur des forêts privées du Lac-Saint-Jean et du Saguenay ont investi 3 431 750 \$ pour la réalisation de travaux sylvicoles. Il s'agit d'une augmentation d'environ 6,2 % par rapport au montant engagé dans l'année précédente, principalement due à une hausse du budget supplémentaire alloué par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour la mobilisation des bois et la remise en production.



Ainsi, la contribution du MFFP pour le programme régulier a été de 2 560 250 \$ et celle pour le programme supplémentaire s'est élevée à 594 200 \$. De plus, nous avons réussi à obtenir 25 000 \$ du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) en 2018, ce qui représente 20 hectares de travaux de préparation de terrain et d'entretien de plantation de plus dans les forêts privées de la région. Le reste du montant investi dans les travaux sylvicoles provient du fonds de roulement des agences et des contributions de l'industrie sur les volumes de bois achetés en provenance de forêt privée.

La répartition des budgets par agence de mise en valeur est la suivante :

Répartition des budgets des Agences régionales de mise en valeur
des forêts privées de la région du Saguenay-Lac-St-Jean
Année 2018-2019

	Agence du Saguenay	Agence du Lac-St-Jean	Total	%
Budget engagé dans les travaux de mise en valeur	1 122 000 \$	2 309 750 \$	3 431 750 \$	96,4 %
Administration (prévisions)	47 830 \$	50 145 \$	97 975 \$	2,8 %
Vérification opérationnelle	8 823 \$	20 887 \$	29 710 \$	0,8 %
TOTAL	1 178 653 \$	2 380 782 \$	3 559 435 \$	100 %

Cette année, les agences ont investi 96,4 % de leur budget dans l'exécution de travaux de mise en valeur sur le terrain et maintenu les frais d'administration à 2,8 % du budget total. Totalisant 29 710 \$, les frais de vérification opérationnelle représentent 0,8 % du budget total.

Cette excellente performance prouve encore cette année que la stratégie de gestion des agences maximise les investissements en travaux sur le terrain. À ce chapitre, les agences de la région figurent toujours parmi les plus efficaces au Québec.

PLANIFICATION FORESTIÈRE

Voici les principaux travaux réalisés dans le cadre des différents programmes d'aide à la mise en valeur au 12 mars 2019 :

Travaux sylvicoles	Agences		
	Saguenay	Lac-St-Jean	Total Sag-Lac
Préparation de terrain	294 ha	552 ha	846 ha
Reboisement	309 800 plants	1 610 430 plants	1 920 230 plants
Entretien de plantation	208 ha	461 ha	669 ha
Éclaircie précommerciale	30 ha	53 ha	83 ha
Traitements commerciaux	476 ha	78 ha	554 ha
Aide technique mobilisation des bois	36 ha	178 ha	214 ha

LE JOURNAL « ENTRE LES BRANCHES » ET LE SITE INTERNET

Deux outils de communication intéressants sont disponibles pour les propriétaires de lots boisés. En premier lieu, il y a le journal « Entre les branches » qui est publié à deux reprises annuellement. Encore une fois cette année, nous y avons traité de plusieurs sujets susceptibles d'intéresser les producteurs forestiers de la région, notamment au niveau de l'état des marchés, des spécifications de façonnage, des dossiers d'actualité dans le domaine forestier, de la certification environnementale et aussi des activités de formation et de sensibilisation. Nous y avons également intégré les demandes de contingents (édition automne) et plus récemment les fiches de nomination au poste d'administrateur (édition printemps). Nous vous invitons à le lire attentivement et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires.

Le Syndicat possède également son site Internet à l'adresse www.spbsaglac.qc.ca. Il est conçu pour renseigner sur les différentes activités de l'organisation comme la mise en marché du bois, les activités du fonds forestier, la planification forestière et les dossiers environnementaux, mais aussi pour permettre l'interaction avec nos membres. En effet, vous y trouverez des fonctionnalités telles que la demande de production de volume, la déclaration des inventaires de bois en ligne et l'inscription aux formations. Nous vous invitons à le visiter et à l'utiliser aussi souvent que possible.

PLANIFICATION FORESTIÈRE

LE STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER

Depuis plus de dix-huit ans maintenant, le Syndicat agit comme bureau d'enregistrement au statut de producteur forestier. Actuellement, au Québec, environ 29 000 propriétaires détiennent leur certificat de producteur forestier et de ce nombre, 1 885 proviennent de notre région. Les propriétaires qui obtiennent leur statut de producteur forestier reconnu deviennent admissibles au programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, programme qui sert à financer la réalisation de travaux sylvicoles sur les boisés privés. De plus, il leur permet de bénéficier du programme de remboursement des taxes foncières et ainsi récupérer jusqu'à 85 % du montant des taxes (municipales et scolaires) pour leurs propriétés forestières enregistrées. Les producteurs forestiers reconnus ont aussi accès à une nouvelle mesure fiscale depuis 2016, soit un mécanisme d'étalement du revenu de la vente de bois sur une période maximale de sept ans. La Financière agricole du Québec leur offre également des possibilités de financement avantageuses pour l'achat de boisés, l'acquisition de machinerie ou autres.

Pour obtenir davantage de précisions sur le processus d'enregistrement, veuillez communiquer avec madame Marie-Claude Vallée au 418 542-5666 poste 241.



Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental

FONDS DE RECHERCHE



FONDS DE RECHERCHE, DE PROMOTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE

La mission du Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée consiste principalement à organiser des activités pour les producteurs afin d'améliorer leurs connaissances et de favoriser le partage d'expertise. C'est dans cette optique que plusieurs activités et rencontres ont été organisées en 2018. Voici un bref résumé de celles-ci.

FORMATION

Les nombreux cours offerts aux producteurs ont continué de susciter beaucoup d'intérêt. Parmi ceux-ci, les cours axés sur la santé et sécurité demeurent toujours aussi populaires, démontrant ainsi leur pertinence. Nous constatons également la présence de plusieurs nouveaux propriétaires de la relève dans les groupes, ce qui contribue au dynamisme de l'organisation. En 2018, nous avons donné un total de quatre sessions de formation pour 42 producteurs. Ils se détaillent comme suit : une formation de techniques d'abattage, une sur l'entretien et l'affûtage d'une scie à chaîne, une sur la production de sirop d'érable et finalement une sur la fiscalité du producteur forestier. Les formations ont eu lieu un peu partout en région, notamment dans le secteur de La Baie, Alma et Lamarche. Quelques autres tentatives ont malheureusement échoué pour diverses raisons. Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte bien poursuivre ce mandat en 2019 et être à l'écoute des nouveaux besoins.

JOURNÉE FORESTIÈRE

C'est sous le thème « La forêt privée, une richesse à cultiver » que la journée forestière s'est déroulée au site du Jardin Scullion de l'Ascension le 8 septembre 2018. Pour l'occasion, une quinzaine d'exposants de machineries forestières et autres équipements étaient présents. Lors de cette journée, des démonstrations terrain ont été réalisées. L'achalandage à cette journée a atteint un bon taux de participation avec environ 500 participants. Nous tenons à remercier tous les exposants pour leur collaboration et leur générosité. Leur présence ainsi que la contribution des représentants de paroisse et des bénévoles ont rendu cette journée possible. Finalement, nous aimerions souligner particulièrement l'implication de l'équipe du Jardin Scullion qui, par leur dynamisme a su réunir les ingrédients gagnants pour une activité réussie. Un gros merci pour cet accueil chaleureux.

VOYAGE D'INFORMATION

En octobre dernier, les représentants de paroisse ont participé au voyage d'information qui s'est déroulé dans la région de l'Estrie. Lors de ce voyage, les producteurs présents ont visité la scierie J.M. Champeau inc. ainsi que l'usine de transformation adjacente à la scierie de feuillus. Nous avons également visité, sur la propriété de la Forêt Hereford, différents travaux d'aménagement en forêt résineuse et en forêt de feuillus nobles. Nous avons aussi visité un vignoble à Drummondville. Nous ne pouvons passer sous silence l'excellente collaboration avec le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec et du conseiller forestier Aménagement forestier des Sommets et leur accueil remarquable qui a permis aux participants de passer un agréable séjour.

FONDS DE RECHERCHE

ASSOCIATION FORESTIÈRE

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe au financement de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean et collabore à plusieurs activités de cette dernière.

RECHERCHE FORESTIÈRE

Le Syndicat, par le biais du fonds forestier, est partenaire du Centre de recherche sur la Boréale (CREB) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). L'objectif du CREB est d'unir en un regroupement stratégique les efforts de recherche des professeurs-chercheurs de l'UQAC travaillant dans le domaine des ressources renouvelables de la forêt boréale.

ACTIVITÉS DIVERSES

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe financièrement ou collabore à plusieurs activités :

- Visites terrain
- Information auprès des producteurs
- Participation à divers comités
- Identification de boisés et de travaux de plantation
- Participation à divers congrès et expositions d'équipement forestier
- Relations publiques



Marc-André Dion, Tech.for.
Responsable fonds forestier

RAPPORT DE PERFORMANCE

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2018



ISO 14001

QMI-SAI Global

L'année 2018 a été une importante année pour notre système de gestion environnementale. En effet, l'ensemble de la documentation a été revu et de nouvelles procédures ont été créées afin de répondre aux exigences de la version 2015 de la norme ISO-14001. En juin, un audit de mise à niveau a eu lieu et celui-ci a permis d'attester la conformité du système. Seulement deux éléments mineurs relatifs à des aspects techniques de la norme ont été soulevés et ils ont été résolus rapidement.

Le suivi et le mesurage des contrôles opérationnels nous permettent de conclure à une très bonne maîtrise du système. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions et de la gestion des matières dangereuses résiduelles par nos transporteurs.

En ce qui concerne le suivi des prescriptions de récolte de plus de 4 ha d'un seul tenant, il faudra apporter une attention particulière au respect de l'intensité d'échantillonnage qui est l'aspect le moins évident dû au décalage entre la réception des documents et les visites terrain. Les entrepreneurs accrédités font désormais l'objet d'un suivi distinct au niveau de leurs chantiers d'opérations ainsi que leurs équipements.

Dans un autre ordre d'idées, le Syndicat a poursuivi son rôle de sensibilisation et d'information auprès des producteurs forestiers. Soulignons à ce niveau l'envoi de soixante dix-huit trousseaux environnementaux aux nouveaux membres, lesquelles contiennent entre autres une copie du guide des saines pratiques d'intervention. De plus, la collaboration avec l'industrie pour l'approvisionnement en bois de forêt privée certifiée SFI a continué d'évoluer notamment sur les aspects formation et communication.

La mise en place d'objectifs environnementaux et de cibles à atteindre contribue au principe d'amélioration continue qui est le cœur du système. Considérant l'importante proportion de bois provenant d'opérations mécanisées, il est primordial d'exercer de plus en plus de contrôle sur la qualité des pratiques forestières des entrepreneurs car ce sont les activités qui présentent le plus d'impacts environnementaux potentiels. Au cours de la dernière année, nous avons donc poursuivi notre travail au niveau du support technique aux producteurs, notamment via le programme d'accréditation des entrepreneurs de récolte qui sera appelé à prendre de l'ampleur dans l'avenir. De plus, afin de favoriser le respect de la réglementation municipale en vigueur sur le territoire, nous avons enclenché une démarche qui permettra ultimement aux producteurs de s'y retrouver plus facilement et de mieux planifier leurs travaux.

Dans le contexte actuel, les avantages que procure la certification environnementale ISO 14001 au Syndicat des producteurs de bois sont indéniables et lui permettent de se démarquer comme organisation. La définition des orientations de même que l'atteinte des objectifs passe par un système de gestion structuré et nous avons eu l'occasion de le démontrer à plusieurs reprises jusqu'à maintenant.

Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Veillez prendre note que suite à la révision de certaines normes d'audit, les états financiers de votre syndicat ne pourront être diffusés avant leur approbation par l'Assemblée générale annuelle. Vous pouvez cependant en obtenir un exemplaire en remplissant le coupon ci-dessous et le poster ou communiquer avec Mme Louise Duchesne au bureau du Syndicat au 418 542-5666 poste 236 ou par courriel à info@spbsaglac.qc.ca.

Merci de votre compréhension!



OUI! J'aimerais recevoir une copie des états financiers 2018 du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

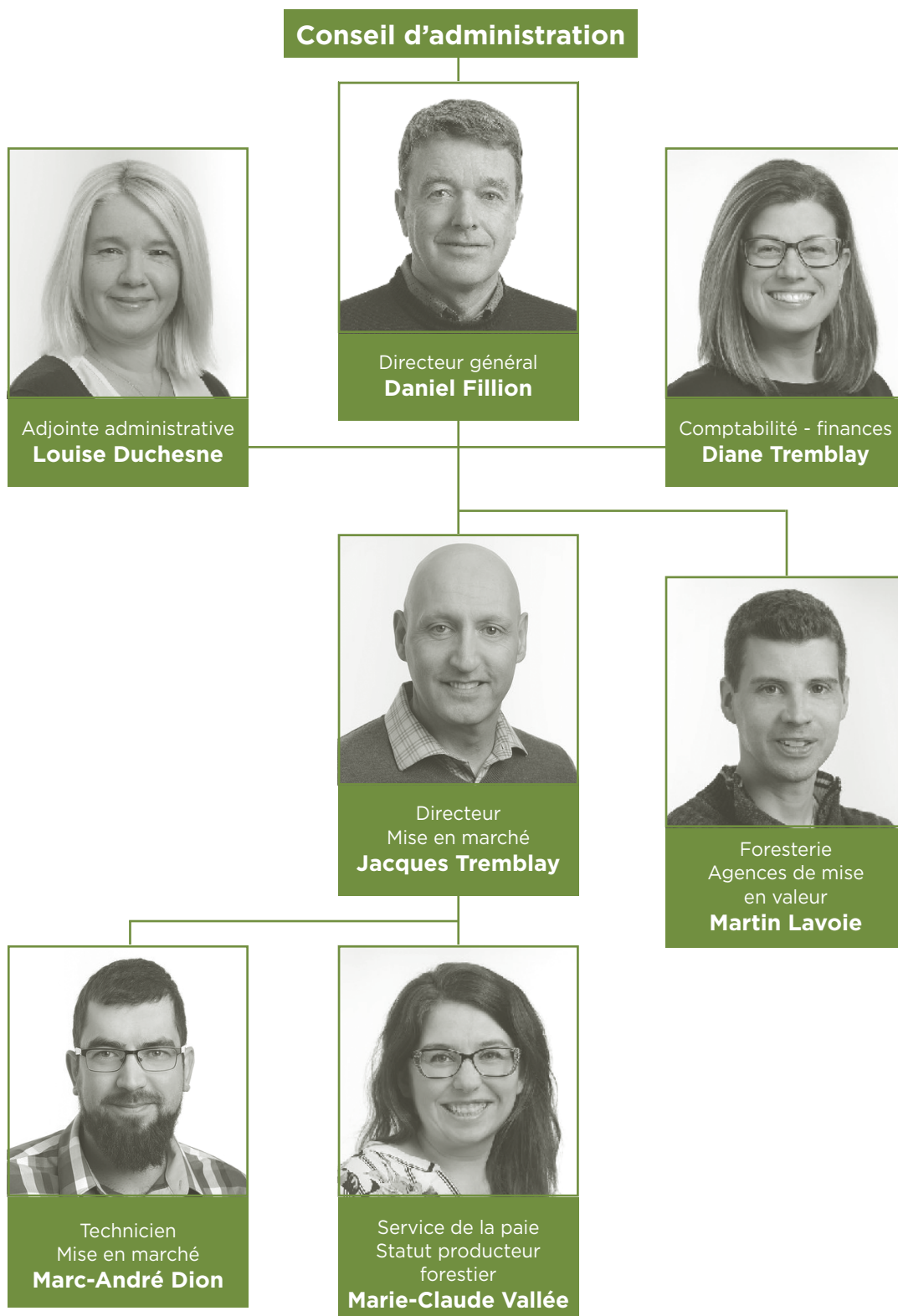
Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Faire parvenir à : Mme Louise Duchesne, 3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7

L'ADMINISTRATION ET SA STRUCTURE



REPRÉSENTANTS DE PAROISSE

PRÉSIDENT (SECTEUR 6) LA BAIE

M. PIERRE-MAURICE GAGNON Tél. : 418 544-7595 Cell. : 418 592-7850

GRANDE-BAIE BAGOTVILLE FERLAND BOILLEAU JONQUIÈRE LAC KÉNOGAMI LAROUCHE CHICOUTIMI LATERRIÈRE

Janick Gagnon 581-235-1712	Ghislain Simard 544-7917	Jacques Lavoie 676-2516 820-7125	Frédéric Gilbert 676-2333	Georges Holmes 542-3070 815-4475	Louis Girard 542-8887	Poste vacant	Jonathan Tremblay 693-1049 817-6095	Bertin Côté 678-1349
-------------------------------	-----------------------------	--	------------------------------	--	--------------------------	--------------	---	-------------------------

VICE-PRÉSIDENT (SECTEUR 1) ST-PRIME

M. NORMAND ROY Tél. : 418 251-4917 Cell. : 418 671-7756

LA DORÉ ST-FÉLICIEN ST-THOMAS ST-EDMOND NORMANDIN ST-MÉTHODE ST-PRIME

Daniel Laprise 256-3824	Jacques Morin 679-9470	Carol Coudé 679-2326	Donald Fortin 274-3526	Martial Tremblay 274-3494	Gilles Carrier 679-1850	Laurent Perron 251-3256
----------------------------	---------------------------	-------------------------	---------------------------	------------------------------	----------------------------	----------------------------

EXÉCUTIF (SECTEUR 3) MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX (Administrateur sortant)

M. ROGER ALLARD Tél. : 418 349-8473 Cell. : 418 662-0061

DESBIENS MÉTABETCHOUAN LAC-À-LA-CROIX ST-GÉDÉON ST-BRUNO HÉBERTVILLE HÉBERTVILLE-STATION

Gérard Mathieu 487-2050	Gilbert Harvey 349-2611	Claude H. Simard 349-2573	André Laberge 345-8234	Jean-Marc Bouchard 343-3512	Daniel Ouellet 344-4432	Regis Pelletier 349-8720
----------------------------	----------------------------	------------------------------	---------------------------	--------------------------------	----------------------------	-----------------------------

EXÉCUTIF (SECTEUR 8) LABRECQUE

VALÈRE BOIVIN Tél. : 418 481-2627

STE-MONIQUE ST-AUGUSTIN ALMA DELISLE ST-HENRI TAILLON L'ASCENSION LAMARCHE LABRECQUE ST-LUDGER MILOT ST-NAZAIRE PÉRIBONKA

Alain Gauthier 679-6105	Yves Bouchard 374-2075	Omer Gilbert 347-3519	André Bouchard 662-4091	Gilles Larouche 347-3208	Berthier Guay 347-2650	Vincent Girard 481-1152	Lévis Turcotte 487-3408	Denis Bouchard 373-2516	Jocelyn Larouche 668-5300	Jacques Boulianne 668-7870
----------------------------	---------------------------	--------------------------	----------------------------	-----------------------------	---------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	------------------------------	-------------------------------

EXÉCUTIF (SECTEUR 2) CHAMBORD (Administrateur sortant)

M. TONY POTVIN Tél. : 581 816-0134 Cell. : 418 818-4696

ROBERVAL STE-HEDWIDGE LAC-BOUCHETTE ST-FRANÇOIS-DE-SALES CHAMBORD ST-ANDRÉ

Gonzague Morin 275-3710 637-6994	Michel Parent 275-1383 218-1341	Steeve Thibeault 348-6655	Maurice Girard 348-1004	Poste vacant	Gabriel Martel 349-2995 349-8167
--	---------------------------------------	------------------------------	----------------------------	--------------	--

ADMINISTRATEUR (SECTEUR 7) STE-ÉLISABETH-DE-PROULX

M. PHILIPPE POIRIER Tél. : 418 276-2946 Cell. : 418 618-0144

GIRARDVILLE ALBANEL N.-D. LORETTE DOLBEAU ST-STANISLAS ST-EUGÈNE STE-MARG-MARIE STE-JEANNE-D'ARC STE-ÉLISABETH MISTASSINI

Jacquelin Lalancette 258-3292 671-2784	Gérard-Raymond Dumais 279-5798	Jimmy Pronovost 276-5832	Serge Théberge 276-6562	Marcel Girard 276-4127	Gaston Rousseau 276-6422	André Lalancette 276-1878	Yvon Lapointe 276-2466	Vivianne Girard 239-0929	Jacques Devin 276-9608
--	-----------------------------------	-----------------------------	----------------------------	---------------------------	-----------------------------	------------------------------	---------------------------	-----------------------------	---------------------------

Cell. : 679-6640

ADMINISTRATEUR (SECTEUR 5) L'ANSE-ST-JEAN

M. RÉMI GAGNÉ Tél. : 418 272-2874 Cell. : 418 944-2645

PETIT-SAGUENAY ANSE-ST-JEAN RIVIÈRE-ÉTERNITÉ ST-FÉLIX D'OTIS

Denis Simard 272-2881	Ghislain Dallaire 272-2972	Yves Bouchard 272-2847	Bertrand Simard 544-2405
--------------------------	-------------------------------	---------------------------	-----------------------------

ADMINISTRATEUR (SECTEUR 4) CHICOUTIMI

M. CAROL BOUCHARD Tél. : 418 696-3414 Cell. : 418 690-6702

STE-ROSE ST-FULGENCE CHICOUTIMI-NORD FALARDEAU ST-HONORÉ SHIPSHAW ST-AMBROISE ST-CHARLES BÉGIN

Bernard Grenon 675-2581	Karl Korb 674-2778	Bernard Fillion 545-6765	Paul-Eugène Grenon 673-3269 718-6420	Yves Pilote 549-1526 820-1204	Elie-Marie Tremblay 543-7561	Pierre Néron 672-1940	Poste vacant	Clermont Allaire 672-1695
----------------------------	-----------------------	-----------------------------	--	-------------------------------------	---------------------------------	--------------------------	--------------	------------------------------